

DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS AU 31 MAI 2015 FRANCE METROPOLITAINE – DONNÉES CVS

Hausse du nombre de demandeurs d'emploi indemnisés de +1,4% sur un mois et de +5,8% sur un an ⁽¹⁾

Au mois de mai 2015, on comptabilisait 3 137 900 demandeurs d'emploi indemnisés, en hausse de 1,4% sur un mois et de 5,8% sur un an.

Demandeurs d'emploi indemnisés par type d'allocation (données CVS, France Métropolitaine)

	mai-14	avril-15	mai-15	Variation		Poids mai-15
				sur un mois	sur un an	
Assurance chômage (hors formation)	2 250 500	2 394 100	2 430 800	1,5%	8,0%	77,5%
Solidarité Etat (hors formation)*	509 500	496 900	501 600	0,9%	-1,6%	16,0%
Formation	114 500	117 800	115 100	-2,3%	0,5%	3,7%
Contrat de sécurisation professionnelle	92 600	87 300	90 400	3,6%	-2,4%	2,9%
Total indemnisés*	2 967 100	3 096 100	3 137 900	1,4%	5,8%	100%

Demandeurs d'emploi indemnisés en fin de mois au titre de l'Assurance chômage (hors formation)



Les bénéficiaires de l'Assurance chômage représentent 77,5% des personnes indemnisées en mai 2015.

Ces effectifs sont orientés à la hausse : +1,5% sur un mois et 8,0% sur un an.

La hausse est quasi continue depuis mai 2011.

¹ Les données des mois de avril et mai 2015 sont provisoires, celles de mai 2014 sont définitives (cf. [http://www.pole-emploi.org/statistiques-analyses/series-de-donnees-sur-l-indemnisation-@/524/view-article-106210.html?](http://www.pole-emploi.org/statistiques-analyses/series-de-donnees-sur-l-indemnisation-@/524/view-article-106210.html? pour plus de détails) pour plus de détails).

Demandeurs d'emploi indemnisés en fin de mois au titre de la solidarité (hors formation)



Les bénéficiaires allocations de Solidarité-Etat représentent 16,0% des personnes indemnisées en mai 2015.

Ces effectifs sont orientés à la hausse sur un mois (0,9%) et à la baisse sur un an (-1,6%). Cette hausse intervient après sept mois consécutifs de baisse.

Données CVS, France métropolitaine

Le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés au titre d'une allocation de formation baisse de 2,3% sur un mois et augmente de 0,5% sur un an.

A l'inverse, le nombre d'allocataires en contrat de sécurisation professionnelle augmente de 3,6% sur un mois, mais baisse de 2,4% sur un an.

En fonction d'un certain nombre de critères (références de travail, âge, motif de fin de contrat de travail, ressources,...) un demandeur d'emploi peut se voir ouvrir un droit en Assurance chômage ou en solidarité, ou être en formation ou en contrat de sécurisation professionnelle (suite à un licenciement économique).

Le regroupement des allocations présentées dans cette note est le suivant :

- Assurance chômage : Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE), ARE-CG (convention de gestion Pôle emploi), ARE différé (intermittents du spectacle)
- Solidarité-Etat : Allocation de Solidarité Spécifique (ASS), Allocation Temporaire d'Attente 2 (ATA, anciens détenus et salariés expatriés), Allocation Equivalent Retraite (AER), Allocation Transitoire de Solidarité (ATS), Allocation du Fonds Spécifique Provisoire (AFSP)
- Formation : Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi-Formation (AREF), AREF-CG, AREF différé, Rémunération Formation Pôle emploi (RFPE), Rémunération de Fin de Formation (FRR), Allocation Spécifique de Solidarité-Formation (ASSF)
- Contrat de sécurisation professionnelle (CSP) : Allocation de Sécurisation Professionnelle, ASP taux ARE

Des précisions sur les sources et le calcul du nombre de personnes indemnisées, ainsi que des séries par allocations détaillées, brutes et CVS, France Métropolitaine et France entière sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante :

<http://www.pole-emploi.org/statistiques-analyses/series-de-donnees-sur-l-indemnisation-@/524/view-article-106210.html?>

Département Marché du Travail

POUR EN SAVOIR PLUS

contact-DSEE.00144@pole-emploi.fr

www.pole-emploi.org

Pôle emploi, 1 avenue du Docteur Gley, 75987 Paris cedex20

Directeur de publication

Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction

Stéphane DUCATEZ

Réalisation

Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

